

Le siège de l'AFAPEI à l'ancien hôpital

L'hôpital de Calais a quitté, en 2012, le quai du Commerce, où il avait été érigé en 1975, pour des locaux plus grands et plus adaptés, zone du Virval. En avril 2016, cette grande bâtisse de huit étages était détruite. Puis, en octobre de la même année, le service d'archéologie préventive de l'agglomération effectuait des fouilles où ont été révélés des vestiges de l'église Pétesse, qui dateraient du IX^e siècle.

Cette friche est gérée depuis 2009 par l'établissement public foncier (EPF) par le biais d'une convention avec la ville de Calais. Hier soir, lors du conseil municipal, les élus ont validé l'achat d'une partie de cette parcelle (3 000 m²), située à l'angle de la rue de Valmy, à l'AFAPEI (Association au service des personnes handicapées mentales). Le prix a été fixé à 71,55 € par mètre carré.

L'AFAPEI va y créer son siège, actuellement situé rue Volta (quar-



Sur l'ancien site de l'hôpital de Calais, quai du Commerce, l'AFAPEI va installer son nouveau siège. PHOTO JOHAN BEN AZZOUZ

tier des Fontinettes) avec une façade qui donnera sur le canal de Saint-Omer. L'association bénéficiera d'une aide financière de la ville de Calais dans le cadre du ré-

aménagement du quartier.

Ce projet sera accompagné sur les autres parcelles d'une crèche, d'un parking et d'un parc de maisons de ville. ■ É. D.